



211 avenue Jean Jaurès
75019 Paris
01 40 03 74 20
theatre-paris-villette.fr
siret 433 537 230 000 40
APE 9001Z

LE THÉÂTRE PARIS-VILLETTE RECRUTE

UN.E RÉGISSEUR.EUSE GÉNÉRAL.E
Spécialisé.e en Lumière

Le Théâtre Paris-Villette est un établissement culturel de la Ville de Paris qui assure des missions de diffusion, de production, d'accueil d'artistes en résidence et d'action culturelle. Théâtre de création exigeant et attentif aux compagnies et formes nouvelles, il déploie ses activités sur le site historique dans le parc de la Villette (2 salles de 226 et 70 places + 1 salle de répétition) mais également au Grand Parquet, dans le 18^{ème} arrondissement (chapiteau avec gradin modulable de 80 places).

En tournée, hors-les-murs, il propose chaque année plus de 200 représentations et accueille une trentaine de compagnies en résidence.

Le Théâtre Paris-Villette souhaite compléter son équipe technique, à taille humaine et recherche un ou une excellent.e régisseur.e général.e.

MISSIONS

Sous l'autorité de la directrice technique, le/la régisseur.e général.e coordonne les activités techniques du Paris-Villette dans les règles de l'art.

Il/elle prépare, organise et accompagne les spectacles et manifestations créés, organisés, produits ou accueillis par la structure dans et hors ses murs.

Il/elle est amené.e à encadrer les personnels intermittents et agents techniques.

Il/elle travaille en lien étroit avec le régisseur général du Grand Parquet et les régisseurs généraux d'exploitation.

QUOTIDIEN

Il/elle participe à l'organisation de tous les moyens techniques nécessaires à l'usage et à l'exploitation du Théâtre Paris-Villette. En particulier, il/elle :

- Participe à la mise à jour des fiches techniques et des inventaires et à la gestion des espaces techniques et du matériel scénique : rangement, stockage, maintenance, entretien...
- Effectue un contrôle régulier des conditions d'hygiène et de sécurité des locaux.
- Suit les achats du petit matériel son, lumière, vidéo et des fournitures de régie et gère les stocks de consommables
- Participe au suivi des opérations d'entretien et de maintenance du bâtiment et des contrats et dépenses liées.
- Peut être amené.e à coordonner et accueillir les prestataires et à effectuer des tâches de petit entretien courant.
- Participe aux activités techniques et logistiques quotidiennes ainsi qu'à la bonne circulation des informations liées aux activités techniques.

- Participe à la tenue des plannings techniques et plannings d'activités partagés.

ACTIVITE ARTISTIQUE

Il/elle assure la préparation technique et notamment :

- Étudie avec la directrice technique les fiches techniques et les demandes des compagnies et propose, le cas échéant, des adaptations techniques nécessaires en lien avec les équipes artistiques.
- Détermine les moyens humains et techniques nécessaires au bon déroulement et propose à la directrice technique les recrutements correspondants.
- Propose et suit les emprunts ou locations de matériel éventuels et justifiés.
- Diffuse les documents nécessaires et les consignes aux équipes accueillies et aux équipes techniques présentes.
- Vérifie la présence du matériel, des équipements et des consommables requis.
- Pour les projets dont il/elle n'accompagne pas l'exploitation, il/elle assure la transmission des informations nécessaires aux régisseurs.généralistes.d'exploitation.

Il/elle encadre et suit la mise en œuvre technique tout au long des montages, exploitations et démontages et s'assure de leur bon déroulement. En particulier il/elle :

- Coordonne et encadre les interventions du personnel technique et la coactivité et s'assure du respect des plannings de réalisation et d'exploitation.
- Veille au respect des horaires et du port des EPI
- Anticipe les problèmes logistiques potentiels et s'assure de la résolution des problèmes techniques affectant le bon déroulement des projets.
- S'assure des bonnes conditions d'accueil et de travail des équipes, du respect des réglementations et des bonnes conditions d'accessibilité et d'installation des publics.
- Propose et met en œuvre les éventuelles mesures compensatoires aux règles de sécurité pour répondre aux contraintes d'exploitation.
- Assure la mission de régie générale d'exploitation lors des représentations dont il.elle a la charge.
- Suit les budgets alloués et les dépenses techniques afférentes aux spectacles
- Assure ponctuellement des régies lumière, son, vidéo ou plateau de certains spectacles ou événements.
- Participe à l'accueil technique des équipes en résidence.

VIE DU LIEU

Il/elle participe au fonctionnement global du Théâtre et assure des permanences régulières, notamment en soirée et le week-end.

Il/elle peut assurer la mission de sécurité incendie SSIAP 1 réglementaire sur certains spectacles, événements ou manifestations.

PROFIL RECHERCHE

Goût prononcé pour le spectacle vivant et la création contemporaine

Expérience significative des différentes régies (son, lumière, vidéo, plateau) et du matériel technique

Expérience avérée en régie son et/ou lumière et appétence pour la régie générale

Maîtrise de la console ETC Ion XE 20

Aptitudes physiques

Maîtrise de l'analyse des plans et fiches techniques

Maîtrise et application des règles de sécurité et d'hygiène au travail et de sûreté en ERP

Habilitation électrique, formations CACES, Accroches et levage bienvenues

SSIAP 1 bienvenu

Maîtrise des outils informatiques (Pack office, Qcad, Autocad, DLight, QLab, Millumin)

Expérience de la coordination et de l'encadrement de personnel

Maîtrise de la planification du travail et des espaces

Sens de l'organisation et de l'initiative, polyvalence et sens des priorités.

Ouverture d'esprit, autonomie, ponctualité

Qualités relationnelles et goût du travail en équipe
Grande disponibilité soirs et week-end

CONDITIONS D'EMPLOI

CDDU temps plein de 5 mois (Février à juin 2025).

Horaires variables dans le cadre de la modulation du temps de travail, travail en soirée et week-ends

Salaires selon profil et expérience – Groupe 4 de la CCNEAC

Candidatures à envoyer sur recrutement@theatre-paris-villette.fr au plus tard le 10 janvier 2025.